

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a présenté aujourd'hui un chèque de \$45,000 à l'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL). La contribution, dont l'objet est d'aider l'Association à élargir le champ de ses activités et à accroître le nombre de ses membres au cours de la prochaine année, couronne les efforts entrepris par le gouvernement fédéral afin d'améliorer les relations entre le Canada et l'Amérique latine.

L'ACAL a été créée en 1969 pour coordonner et accroître l'activité des secteurs public et privé qui s'intéressent à l'Amérique latine. Elle compte environ 90 sociétés et organisations membres et maintient un bureau et un centre d'information de premier ordre sur l'Amérique latine à Toronto. L'ACAL a établi des relations avantageuses dans les pays d'Amérique latine et au sein d'institutions interaméricaines. Le Comité bilatéral canado-mexicain des hommes d'affaires qu'elle a mis sur pied a connu beaucoup de succès et l'Association se propose de former des comités analogues avec la participation d'autres pays de la région.

En collaboration avec un agent du ministère de l'Industrie et du Commerce et grâce à un contrat de \$10,000 conclu avec le ministère des Affaires extérieures, l'ACAL a organisé en 1973 une série de colloques dans quelques-unes des principales villes canadiennes afin de stimuler l'intérêt des Canadiens à l'égard de l'Amérique latine. Les résultats ont été des plus encourageants.

L'ACAL se propose de réaliser deux principaux projets, à savoir: une conférence importante ("ACAL IV") qui aurait lieu à Toronto en juin 1974 et fournirait à des hommes d'affaires et à des fonctionnaires de l'Amérique latine l'occasion de se familiariser avec le potentiel industriel canadien, et une conférence similaire ("ACAL V"), qui aurait lieu en Amérique latine en 1975 en vue de faire connaître aux sociétés canadiennes les possibilités qui existent dans cette partie du monde.

Une grande partie de cette contribution servira à recruter un deuxième agent exécutif pour seconder l'actuel directeur exécutif de l'Association, M. Michael Lubbock, ainsi qu'à augmenter le nombre des sténographes; ces deux mesures devraient permettre à l'ACAL de réaliser son projet d'élargir le champ de ses activités tout en attirant un plus grand nombre de membres canadiens et des ressources financières additionnelles.

Lorsqu'il a approuvé cette contribution, le Ministre a aussi exhorté l'ACAL à poursuivre ses efforts en vue d'étendre à l'échelle nationale, l'adhésion de ses membres et, notamment, d'obtenir une participation accrue aux activités de l'Association de la part des Canadiens francophones.

M. Sharp a précisé que cette contribution faisait suite à la décision prise dans l'étude sur la Politique étrangère au service des Canadiens parue en 1970 d'intensifier les relations avec les nations de l'Amérique latine. Le Ministre a insisté sur le fait qu'il devient de plus en plus manifeste que le Canada devra principalement axer ses efforts sur l'Amérique latine, région la plus avancée et dont la croissance est la plus rapide des pays du Tiers monde, s'il veut élargir et diversifier ses exportations et ses intérêts. Pour être en mesure de rivaliser efficacement avec les sociétés européennes et japonaises en particulier, il est essentiel que les secteurs canadiens, tant privé que public, coordonnent leurs efforts.